

# Conseil de saison : entretien des prairies

## \* EN PARCELLE DE FAUCHE

Il est nécessaire d'organiser une fumure à base de fumier composté sans dépasser 10 tonnes/ha (possible avec un épandeur équipé de table d'épandage) pour éviter la disparition probable des légumineuses.

## \* EN PARCELLE PATURÉE

✓ Broyer refus – ronces – panicourt – laiterons et indésirables.

- ✓ Etaupiner – Ebouser – Etriller sans ménagement

Dans les deux cas avant que les mousses ne s'installent (diminution de la porosité des sols) intervient en sol ressuyé avec :

- ✓ Herse étrille (agressivité maximale)
- ✓ Ebousseuse (agressivité des dents arrières)
- ✓ Aérateur de prairie à doigt

- ✓ Dents Michel avec rouleau plombé en sol bien ressuyé.

Ces opérations visent à aérer, oxygénier, assainir les sols parfois « endormis – tassés – compactés » du fait de leur physique ou par le pied des animaux ou le roulement des convois.

Bien connues des agriculteurs des zones herbagères ces interventions permettent de retarder d'un ou deux ans les actions de retournement ré-



novation de prairies toujours coûteuses, risquées mais parfois indispensables.

## \* POUR LES CULTURES PRÉ-RENNESES, COMME LA LUZERNE, ON PEUT ENVISAGER DES ACTIONS D'ENTRETIEN PLUS ENERGIQUES

Cette plante caractérisée par une biologie de jour long se trouve souvent en concurrence ou étouffée par les développements précoces de ray grass alternatif – brome annuel – vulpin des champs – paturin ou de vérie – stellaire – coquelicot, dans certaines zones.

Un traitement spécifique aux disques légers en novembre ou aux dents de vibroculleur puis à la herse étrille au printemps permet en général de contrôler ces adventices sans trop perturber la luzerne ou les dactyles en place.

## \* SEMIS DE PRAIRIES MIXTES EN GÉNÉRAL

L'AB priviliege les semis de prairies sous couvert de grandes cultures

afin d'augmenter la réussite des levées de plantes prariales.

Cette opération peut prendre trois formes :

✓ Semis précoce de culture de printemps en février (orge – triticale alternatif – avoine – féverole) puis semis en sole au 20 mars du mélange prairial (légumineuses graminées)

✓ Semis en mars d'un mélange de culture de printemps (orge – avoine – fève) associé par collage à l'aide d'un mouillant naturel aux graines prariales (dactyle – luzerne – trèfles...)

✓ Semis en février – mars de la prairie sous couvert de céréales ou protégineux ou colza d'automne déjà installé. Méthode dite en sole de la prairie mixte, soit au distributeur d'anti limaces soit au semoir à disques soit au semoir direct.

Pour ces semis prariaux, ne pas omettre de localiser au semis de l'antilimace autorisé afin de contrôler les attaques de mollusques, en sol motteux riches en matière organique pendant les périodes humides du printemps.

## Les métiers de printemps en bio : une opportunité pour le producteur comme pour la mise en place de prairies pluriannuelles

Sur le département du gers, bon nombre de prairies temporaires ont régressé pour des raisons multiples souvent liées d'ailleurs à la nature des sols (déséquilibre acido-basique).

Lorsque l'hiver n'a pas permis l'implantation de céréales pures ou en association avec des protégineux, le mois de mars reste la charnière pour à la fois rattraper le retard céréalier, mais aussi pour semer des prairies multi-espèces de longue durée.

**Toutes les espèces des cultures choisies sont des plantes dites de printemps.**

Type de culture	Culture	En pur Densité	Sous couvert	Culture	En pur	Sous couvert	Culture	En pur	Sous couvert
Céréale de printemps	Blé Ex. triso	150 kg/ha	120 kg/ha	Orge de printemps	120 kg/ha	90 kg/ha	Avoine de printemps Ex. ranch	110 kg/ha	80 kg/ha
	Féverole de printemps	100 kg/ha	80 kg/ha	Pois protéagineux Ex. livia	140 kg/ha	100 kg/ha	Pois protéagineux Ex. livia	140 kg/ha	100 kg/ha
METEIL	TOTAL	250 kg/ha	200 kg/ha	TOTAL	260 kg/ha	190 kg/ha	TOTAL	250 kg/ha	180 kg/ha

**Concernant les cultures associées sous couvert, deux cas se distinguent :**

### • PRAIRIE DE FAUCHE

Famille	Espèces	Dose/ha	Remarques
Légumineuses	Luzerne + inoculum	12 à 18 kg/ha	Apporter 3 t de sable calcaire en sol non calcaire et 10 t de fumier avant ou dans l'hiver suivant l'implantation
Graminées	Dactyle	5 à 7 kg/ha	Choisir une variété feuillue et précoce
TOTAL		17 à 25 kg/ha	

### • PRAIRIE DE PATURE OU PATURE / FAUCHE

Légumineuses	■ Luzerne + inoculum	3 kg	La luzerne doit être inoculée lors du semis.  L'ensemble de ce mélange multi-espèces est préparé à la bétonnière.
	■ Trèfle violet	2 kg	
	■ Trèfle blanc géant	1 kg	
	■ Lotier	4 kg	
	■ Sainfoin biannuel	10 kg	
	Total	20 kg	
Graminées	■ Dactyle	4 kg	
	■ Fétuque des prés	4 kg	
	■ Ray grass anglais rustique Ex : Aubisque	4 kg	
	Total	12 kg	
	TOTAL	32 kg/ha	

**A propos du semis**, en général sur des sols soufflés par l'hiver et assez fins, l'opération se réalise en un seul passage après mélange de l'association céréalière (du méteil) et des graines prariales à l'aide d'un « collant fermier » (par ex : 0,5 l de lait/qal de produit).

La profondeur ne dépassera pas 1 cm. La date se situe entre le 5 mars et le 10 avril 2013.

**D'autres références, conseils et repères techniques sont accessibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture du Gers ([www.gers-chambagri.com](http://www.gers-chambagri.com)), site accessible après obtention d'un identifiant et d'un mot de passe, sur la rubrique : Nos conseils / agriculture biologique / technique sur la rubrique.**

Pour tout complément d'information, contacter la Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques, E. Boué – J. Arino - Tél. 05.62.61.77.13.



RÉVOLUTION DURABLE

CONSEIL GÉNÉRAL DU GERS

